

Minister of Justice
and Attorney General of Canada



Ministre de la Justice
et procureur général du Canada

The Honourable / L'honorable David Lametti, P.C., Q.C., M.P. / c.p., c.r., député
Ottawa, Canada K1A 0H8

NOV 18 2020

Maître Marc Sauvé
Président
Association des juristes d'expression française de l'Ontario
1400-85, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6A4

Maître,

Je vous remercie de votre correspondance, écrite au nom de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), concernant la diversité et la représentativité sociale de la magistrature du Canada et le maintien des droits relatifs aux langues officielles de tous les citoyens canadiens devant les tribunaux. Sachez que je réponds tant en mon nom qu'au nom du premier ministre Justin Trudeau, à qui vous avez aussi adressé votre correspondance.

Je suis tout à fait d'accord avec l'opinion que vous avez exprimée dans votre lettre. À ce titre, j'aimerais vous assurer que le gouvernement maintient son engagement de garantir le bilinguisme fonctionnel de tous les juges nommés à la Cour suprême du Canada (CSC) de façon à ce qu'ils reflètent le caractère bilingue de notre pays et représentent l'égalité du statut du français et de l'anglais au sein de notre système de justice.

En effet, chaque personne qui comparaît devant la CSC doit être convaincue que sa situation personnelle, son point de vue et sa position juridique seront entièrement compris, peu importe la langue officielle dans laquelle elle choisit de communiquer. Fiers à la fois de notre engagement de 2015 et de notre feuille de route connexe, nous avons honoré cette promesse lors de chaque nomination que nous avons faite à la CSC, et nous poursuivrons dans cette voie lors de toute nomination future au plus haut tribunal du pays.

De plus, sachez que je suis reconnaissant à l'AJEFO de son appui aux efforts déployés par le gouvernement pour accroître la diversité de la magistrature en vue d'une plus grande représentation des personnes noires, racialisées et des Autochtones au sein de l'appareil judiciaire du Canada. Les communautés de langue officielle en situation

Canada

minoritaire dans l'ensemble du Canada offrent des juristes au mérite exceptionnel dont les expériences et le vécu reflètent notre pays dans toute sa diversité. Dans cette même perspective, de nombreux membres des collectivités noires, racialisées et autochtones maîtrisent les deux langues officielles.

Enfin, compte tenu du rôle de premier plan que joue l'AJEFO dans la promotion de la diversité et de l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada, je vous invite à communiquer avec vos membres et faire appel à votre réseau dans l'ensemble du pays pour encourager les personnes qualifiées à envisager de poser leur candidature à un poste de juge.

Je vous remercie encore une fois d'avoir pris le temps de m'écrire et vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable David Lametti, c.p., c.r., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

c.c. : L'honorable Mélanie Joly, c.p. députée
Ministre du Développement économique et
des Langues officielles